

# « **COMPRENDRE** **LES TROUBLES DU** **SPECTRE AUTISTIQUE** »

*A destination des familles venant d'avoir  
un diagnostic de TSA pour leur enfant*

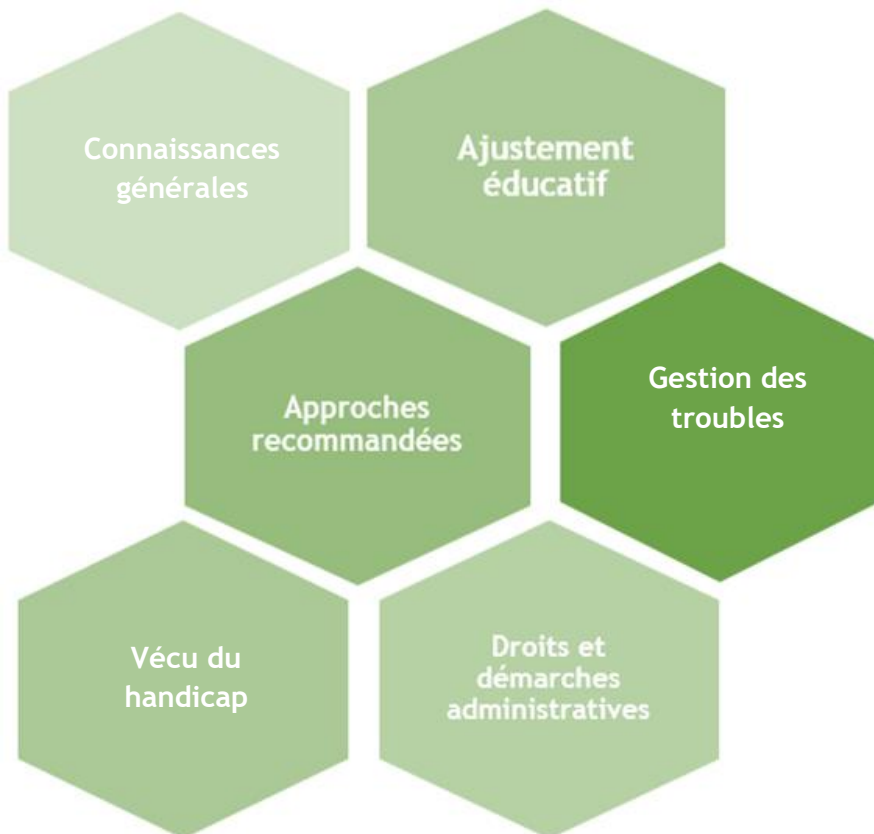
**4 journées de formation**

*Présence de deux personnes par enfant*



# OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances générales sur l'autisme et les TSA, en référence à l'état des connaissances établis par la HAS en 2010, et des actualités scientifiques récentes.
- Acquérir des compétences pratiques en matière d'ajustement éducatif.
- Avoir des points de repères sur les différentes approches recommandées en matière d'intervention (ABA, TEACCH, Denver, Thérapies d'Echange et de Développement...) et sur les différents dispositifs existants (secteur public/privé, médico-social/sanitaire/associatif...), en vue de permettre aux familles un choix éclairé.



➤ Connaître des stratégies d'identification et de gestion de troubles du comportement, de troubles du sommeil ou du comportement alimentaire, de la douleur et des problèmes somatiques.

➤ Aborder le vécu du handicap, et de permettre de reconnaître et gérer les moments de découragement, d'anxiété voire de dépression liés à la confrontation au handicap.

- Connaître les droits et démarches administratives (auprès de la MDPH, de l'Education Nationale...)

## POURQUOI ?

Les **Troubles du Spectre Autistique** recouvrent des situations de handicap diverses dans leurs présentations et leurs retentissements fonctionnels. L'acquisition de connaissances et de compétences sur l'autisme en général, et sur le fonctionnement et les besoins spécifiques à chaque enfant apparaît pour toute famille confrontée à ce handicap comme un minimum nécessaire sinon suffisant pour une évolution positive.

Les sessions de formation « généralistes » proposées par le CRA, en **partenariat avec les associations de familles régionales**, se situent en **complémentarité de l'offre existante**, portée en particulier par ces associations.

Elles s'inscrivent dans le cadre du déploiement de la mesure 18 de la « Stratégie pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement » 2018-2022.

## POUR QUI ?

Les formations sont ouvertes à l'ensemble de la région Occitanie Ouest (ex- Midi-Pyrénées).

Les familles confrontées récemment à l'annonce d'un diagnostic de TSA.

Priorité sera donnée aux parents d'enfants de moins de 6 ans diagnostiqués dans les trois à six mois précédents par les équipes de diagnostic du CRA MP ou leurs partenaires (CAMSP, CMP, CMPP, professionnels libéraux...), et n'ayant encore bénéficié d'aucune approche de formation.

## ORGANISATION

- **4 journées** réparties sur 4 mois.
- Groupe de 16 personnes : **2 personnes par enfant**, couples parentaux ou un parent avec un membre de la famille proche ou une personne de confiance.
- Horaires : **9h30-17h** ; pause repas sur place.
- Locaux: Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées (Hôpital La Grave, Toulouse) ou autre lieu à définir.
- Prise en charge des frais de repas et de déplacement (indemnités kilométriques en fonction du barème fiscal en vigueur).

## POUR VOUS INSCRIRE

1 - Remplir le bulletin de pré-inscription (ou le télécharger sur [www.cra-mp.info](http://www.cra-mp.info)) et le renvoyer par mail, courrier ou fax à [formation.aidants@cra-mp.info](mailto:formation.aidants@cra-mp.info)

2 - Participer à un entretien téléphonique, réalisé par un professionnel du CRA, afin de cibler les attentes des parents et de vérifier l'adéquation de la demande avec l'offre de formation

3 - Signer un contrat d'engagement à participer aux 4 jours

4 - Donner votre avis sur les bénéfices tirés de la participation à la formation en fin de session, ainsi que 6 mois plus tard.

## EN PARTENARIAT AVEC :



### Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées

Hôpital la grave – Place Lange – TSA 60033 – 31059 Toulouse CEDEX 9

Tél : 05.61.32.50.15 – Fax : 05.61.32.50.20 – Mail : [accueil@cra-mp.info](mailto:accueil@cra-mp.info) – Site internet : [www.cra-mp.info](http://www.cra-mp.info)

Groupement d'Intérêt Public - Membre du Groupement National des CRA (GNCRA)

Numéro de déclaration d'activité de formation auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées : 73 31 05331 31

